



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME



Aux/A:

Toutes les FMNs et CONUs ;
Membres CCR (pour info) ;
Infront Motor Sports (pour info)

Mies, le 11 février 2010

C/003/2010 CCR/Dup
Licence et assurance-accident pour coureurs
Championnats du Monde FIM de Superbike & de Supersport 2010 & Coupe FIM
Superstock 1000cc

Mesdames, Messieurs,

Vous avez reçu récemment la liste provisoire des coureurs engagés à participer aux Championnats du Monde FIM Superbike & Supersport et à la Coupe FIM Superstock 1000cc en 2010.

Nous vous rappelons que lors de la première épreuve du Championnat ou de la Coupe FIM, tous les coureurs devront assister aux briefings obligatoires conformément aux art.1.11.7 et 1.11.8 des Règlements 2010 des Championnats du Monde FIM Superbike & Supersport et de la Coupe FIM Superstock.

Lors de ce briefing, les coureurs et passagers devront présenter leur licence FIM appropriée délivrée par leur Fédération Nationale.

Nous considérons que l'émission de cette licence Championnat du Monde FIM Superbike ou Supersport ou Coupe FIM Superstock, par une FMN, atteste :

- que le coureur concerné est couvert contre les accidents personnels grâce à une police d'assurance répondant aux exigences minima spécifiées par la FIM (art. 1.11.2) ;
- que le coureur est autorisé par sa fédération à prendre part à ce Championnat.

Pour information, *les couvertures obligatoires minimales d'assurance pour les coureurs titulaires d'une licence FIM sont les suivantes :*

- En cas d'invalidité permanente Euros 50'000.-
- En cas de décès Euros 25'000.-
- Pour traitement médical Euros 10'000.-
- Rapatriement Euros 4'000.-

Nous vous informons que **le coureur qui ne pourra présenter sa licence (et qui ne pourra donc établir sa couverture d'assurance et son autorisation de participer) ne prendra pas part à l'épreuve.**



Afin de faciliter les contrôles administratifs, nous vous serions reconnaissant d'établir une liste des licences émises (et autorisation de départ) pour vos coureurs et l'adresser à notre Promoteur (IMS : Olga.Yarets@infrontsports.com).

Pour votre information, veuillez trouver ci-joint les listes de départ de la 1ère manche qui se déroulera à Phillip Island.

En vous remerciant de bien vouloir prendre note de ce qui précède et d'anticiper tout problème de défaut de licence et d'assurance, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Paul Duparc
Coordinateur Courses sur Route